

La pose :

Nous avons sélectionné, avec notre équipe professionnelle les éléments les plus qualitatifs en fumisterie pour une pose parfaite.

Compris dans le devis

La pose de votre poêle, la protection de votre sol et de votre mobilier (le déplacement de vos meubles ou de tout élément qui empêche le passage doit être effectué par vos soins pour donner un accès au lieu de travail). La livraison au rez-de-chaussée de votre habitation.

Non compris dans le devis

Les suppléments de pose : ce devis est établi suivant les informations fournies par le client. S'il s'avérait que ces informations soient incomplètes ou erronées, elles entraînent automatiquement des suppléments ainsi que tous travaux réalisés par le client ne correspondant pas à nos normes de placement.

LES RÈGLES D'APPLICATION DE TVA

Taux de TVA 6% : pour les bâtiments de plus de 10 ans (attestation de TVA à signer) et pose effectuée par nos soins.

La TVA de 21% est d'application dans les autres cas.

CONDITIONS DE PAIEMENT

À LA COMMANDE : 50% payable lors de la signature de la commande pour l'ensemble du matériel (poêle, matériel, pose), sauf financement.

Le solde est à régler à la pose ou l'enlèvement.

Aucune pose ne pourra être réalisée sans le versement de l'acompte.

L'offre est valable 15 jours.

CONFIRMATION DE LA COMMANDE

La signature de ce document vaut la confirmation de la commande. Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. Espérant que cette offre corresponde à vos désirs, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

GARANTIE

Veillez vous référer aux mentions légales du manuel d'usage et manutention du poêle à pellets du constructeur.

Pellet recommandé pour le bon fonctionnement du poêle : pellet avec les certificats ENplus-A1 et et DINplus.

ENTRETIEN

Pour l'entretien quotidien ou périodique, veuillez-vous référer au manuel d'utilisation du fabriquant.

LE CLIENT

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour accord »

Conditions générales

1. Les délais éventuellement indiqués dans une offre ne sont pas de rigueur, un retard dans la livraison ne peut donner lieu à une indemnité.

2. Nous pourrions retirer sans justification quelconque toute offre qui n'aura pas été acceptée par le client dans les quinze jours de sa remise.

3 Le client qui décide d'annuler sa commande ou de rompre le contrat, nous est redevable d'un dédommagement incompressible égal à 50% de la valeur du poêle ou du contrat au-delà du délai légal.

4. Toute commande passée par un client implique son acceptation de nos conditions générales de vente et de facturation.

Seules les réclamations présentées dans les 8 jours de la livraison des marchandises et formulées de manière expresse, pourront être prises en considération. Le remboursement concernant des matériaux spéciaux, des commandes spéciales (dimensions spéciales, fabrication et coloris spéciaux, pierres de taille, éléments de décorations, éléments sur mesure, etc...) n'est pas accepté. Toute contestation relative à une facture doit être notifiée par lettre recommandée dans les 8 jours calendrier qui suivent la réception de ladite facture.

5. Pour le marbre, le granit et tout autre matériau ou support, les couleurs doivent être considérées à titre indicatif. Toutes les nuances de couleurs ou les dissemblances dans les taches ou dans les veines sont autant de composants naturels de l'élément. Nous ne pourrions accepter donc aucune contestation à cet égard.

6. L'entreprise ne sera pas responsable du conduit de cheminée ainsi que de son fonctionnement.

Lors d'un carottage, d'un percement de toiture ou d'un forage, nous ne sommes pas responsables de tout élément masqué tels que câbles électriques, conduits d'eau ou gaz, ou de tout autre élément non visible.

7. Le paiement du solde de la facture se fera à l'enlèvement, à la livraison ou à la pose.

8. Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit nous être communiqué dans les plus brefs délais. A défaut, les frais afférents à la recherche vous seront portés en compte.

9. Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non-paiement à l'échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure, l'application d'une clause pénale de 15 % des sommes dues avec un minimum de 50 € ; d'un intérêt de retard de 12 % l'an ; de frais administratifs de 25 €.

10. Réciprocité : Toute somme due et non contestée par GOgreen SPRL qui ne vous serait pas remboursée endéans les 2 mois à dater de sa demande écrite, vous donnera droit à une indemnité de 15 % avec un maximum de 50 € de la dite somme.

11. Clause de réserve de propriété : aussi longtemps que les biens livrés n'ont pas été entièrement payés, ils demeurent notre propriété.

12. En cas de litige, les Tribunaux de Liège sont seuls compétents.

13. Le prix du poêle et de son installation sont garantis pendant 30 jours à partir de la réception du poêle dans notre stock. Au-delà, un forfait mensuel de 75€ htva pour la sécurisation de votre matériel sera ajouté à la facture finale.

14. GOgreen ne sera pas responsable d'une utilisation non conforme aux recommandations des fabricants ainsi qu'à toute mauvaise manipulation et toute modification de l'installation apportée par le client.

Entretiens et dépannage poêles 2019

Tarifs de semaine

Entretiens / 159 euros TVA 6% / 183 euros TVA 21%

+ frais de déplacement (frais de déplacement gratuits jusqu'à 60 km)

Dépannage et main d'œuvre / 58,30 euros TVA 6% / 66,55 euros TVA 21%

+ frais de déplacement (voir tarif 1 à 5 des frais de déplacement)

Pose de matériel supplémentaire / sur devis

+ frais de déplacement (voir tarif 1 à 5 des frais de déplacement)

Pièces détachées / selon tarif en vigueur

Frais de déplacement :

Tarif 1 : Jusque 30km / 26,5 TVA 6% / 30,25 euros TVA 21%

Tarif 2 : 30 à 60 km / 47,7 euros tva 6% / 54,45 euros TVA 21%

Tarif 3 : 60 à 100km / 90,1 euros TVA 6% / 102,85 TVA 21%

Tarif 4 : 100 à 180 km / 159 euros tvac 6% / 181,5 euros TVA 21%

Tarif 5 : 180 à 250 km / 222,6 euros TVA 6% / 254,1 euros TVA 21%

Tarif samedi : + 50%

Tarif dimanche et jours fériés : + 100%

Pièces détachées selon tarif en vigueur

LA TVA DE 6% euros est applicable pour les maisons de plus de 10 ans

La TVA de 21% pour les maisons plus récentes

Tarifations complémentaires :

Carottages spéciaux en pierres du pays : Carottages spéciaux et pierres du pays : 127,20 euros tvac 6% ou 145,20 euros tvac 21% plus 58,30 euros tvac 6% ou 65,55 euros tvac 21% de l'heure

Hauteurs spéciales à partir de 3 mètres : 42,40 euros tvac 6% par mètre ou 48,40 euros tvac 21% par mètre

Chaque heure de travail entamée au delà des 90 premières minutes est facturée à 58,30 euros de l'heure tvac 6% ou 65,55 euros de l'heure tvac 21% par homme présent

Poids spéciaux : à partir de 120 kg emballage compris 95,40 euros tvac 6% ou 108,90 euros tvac 21%. À partir de 175 kg emballage compris 174,9 euro tvac 6% ou 199,65 euros tvac 21%. À partir de 200 kg emballage compris 233,20 euros tvac 6% ou 266,20 euros tvac 21%

Placement spéciaux, accès difficiles, étages, marches (à partir de 3 marches) dans ou hors habitation, sous-sols ou rampe d'accès : 53 euros tvac 6% ou 60,50 euros tvac 21%; par étage, marches (à partir de 3), sous-sols ou rampe d'accès.

Placements spéciaux et accès : Le déplacement de vos meubles ou de tout élément autre empêchant le passage lors de la pose ou de l'accès dans ou hors de votre habitation et qui doivent être effectués par nos soins : 53 euros tvac 6% ou 60,50 euros tvac 21%.

Étages ou sous-sols : 53 euros tvac 6% ou 60,50 euros tvac 21% par niveau.

Marches (à partir de 3) dans ou hors de votre habitation : 53 euros tvac 6% ou 60,5 euros tvac 21%

Escaliers en colimaçon: sur devis.

Déplacement (en restant dans la pièce) d'un poêle existant : 58,30 euros tvac 6% ou 66,55 euros tvac 21%. Pour tout autre déplacement (voir tarification selon poids, pièces, étages et faisabilité : GOgreen ne pourra être tenu responsable de la non faisabilité pour le déplacement d'un poêle existant eu égard de ses dimensions, de son poids ou de sa situation).